



# Quelques faits

20<sup>e</sup> anniversaire

N<sup>o</sup> 1

L'Enquête sociale générale (ESG) de Statistique Canada recueille des renseignements sur des enjeux sociaux majeurs au sein de la société canadienne depuis 20 ans.

Le périodique Quelques faits donne un bon aperçu de l'évolution de la société canadienne au cours des deux dernières décennies, dans le cadre du thème « Sans l'Enquête sociale générale, nous serions toujours sans réponses... »

Par Robyn Brazeau et Jodi-Anne Brzozowski

Catalogue n° 89-630-X  
ISBN 978-0-662-04009-5

## La victimisation avec violence au Canada

### Introduction<sup>1</sup>

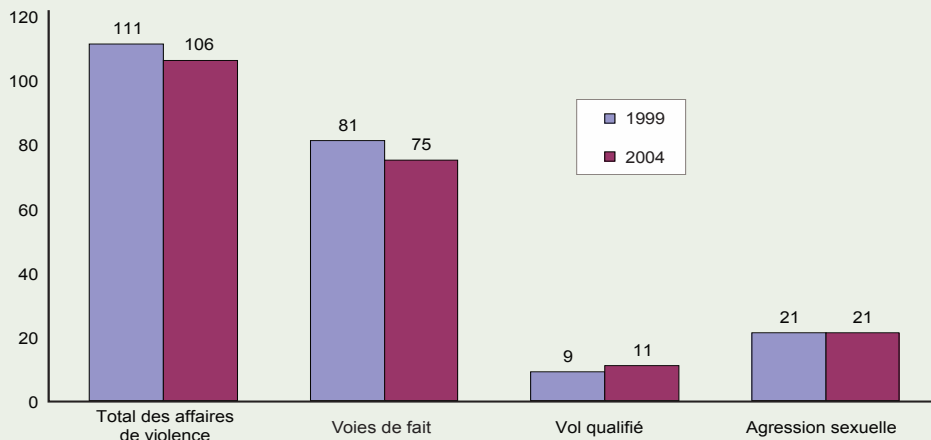
En 2004, Statistique Canada a mené une enquête sur la victimisation dans le cadre du programme de l'Enquête sociale générale (ESG). Cette enquête a recueilli de l'information sur la portée et la nature de la victimisation criminelle déclarée par la victime elle-même, sur l'impact et les conséquences sur la victime du crime, sur le signalement à la police et l'utilisation de services officiels et informels. D'autres enquêtes similaires sur la victimisation ont été effectuées en 1999, en 1993 et en 1988<sup>2,3</sup>. Au cours de l'enquête 2004, des entrevues ont été réalisées par téléphone auprès d'environ 24 000 personnes de 15 ans et plus, dans les 10 provinces<sup>4</sup>.

### Les taux de victimisation avec violence demeurent stables

Selon l'ESG, les taux globaux de victimisation avec violence, y compris les agressions sexuelles, les vols qualifiés et les voies de fait, sont demeurés stables de 1999 à 2004. Pour chaque tranche de 1 000 Canadiens de 15 ans et plus, on a enregistré 106 affaires de victimisation avec violence en 2004, une proportion semblable à celle qui avait été observée en 1999 (111 affaires de victimisation).

**Graphique 1**  
**Les taux de victimisation avec violence sont demeurés stables**

Taux par 1 000 habitants de 15 ans et plus



**Note :** Comprend les incidents d'agression sexuelle et de voies de fait entre conjoints.  
L'écart entre les figures de 1999 et 2004 n'a pas une incidence statistiquement significative.  
**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1999 et 2004.

enregistré 106 affaires de victimisation avec violence en 2004, une proportion semblable à celle qui avait été observée en 1999 (111 affaires de victimisation).

L'enquête révèle également que le nombre d'infractions avec violence n'a pas beaucoup varié entre les deux périodes d'enquête.

### Certains groupes affichent des taux plus élevés de victimisation avec violence

On a établi que plusieurs facteurs étaient associés à des taux plus élevés de victimisation avec violence en 1999 et en 2004. Par exemple, le fait d'être jeune, célibataire, aux études, au chômage, d'avoir

1. Adaptation du Juristat : Gannon, M. et Mihorean, K. 2005 « La victimisation criminelle au Canada, 2005 », n° 85-002-XPF au catalogue, vol. 25, n° 7. Centre canadien de la statistique juridique. Ottawa : Statistique Canada.
2. La prochaine enquête sur la victimisation sera menée en 2009.
3. En raison des changements méthodologiques et conceptuels entre les périodes d'enquête sur la victimisation, les comparaisons de la victimisation avec violence peuvent seulement être effectuées entre les deux cycles semblables sur la victimisation de l'ESG. Pour de plus amples renseignements, voir Gannon et Mihorean, 2005.
4. Les données recueillies dans les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut dans le cadre d'un essai pilote ne sont pas incluses dans cette analyse.

un faible revenu, de vivre dans une région urbaine et de participer à 30 activités en soirée ou plus par mois avait tendance à contribuer au risque accru qu'une personne soit victime d'un crime de violence.

À l'instar des résultats de 1999, les femmes et les hommes ont continué d'afficher des taux globaux semblables de victimisation avec violence en 2004.

Les proportions de voies de fait et de vol qualifié des hommes étaient plus élevées que celles des femmes, tandis que ces dernières affichaient des taux d'agression sexuelle plus élevés que ceux des hommes pendant les deux périodes d'enquête.

Les plus hauts taux de victimisation ont été observés dans divers sous-groupes. Par exemple, selon les données de l'ESG pour les deux périodes d'enquête, les Autochtones ont affiché des taux de victimisation avec violence trois fois plus élevés que ceux de la population non autochtone.

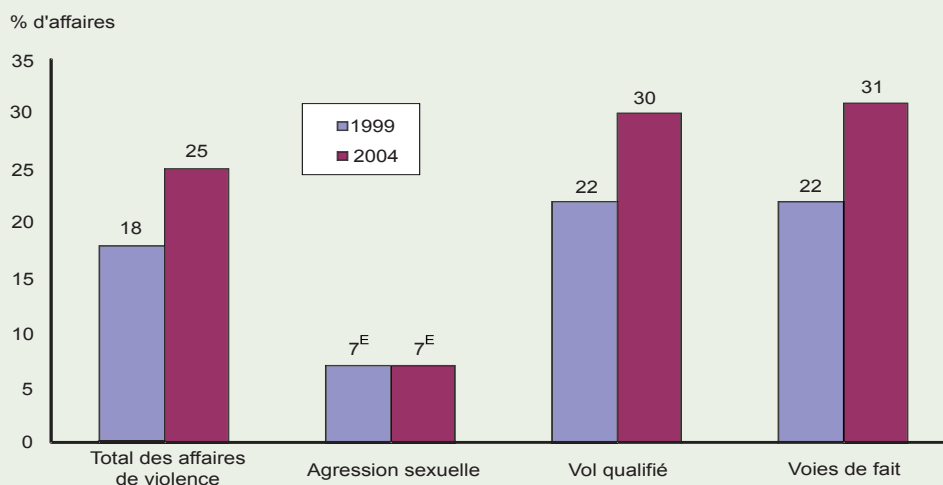
En 2004, pour la première fois, l'ESG demandait aux Canadiens d'indiquer leur orientation sexuelle. Comparativement aux hétérosexuels, les risques de victimisation avec violence étaient près de deux fois plus élevés chez les gais et les lesbiennes et 4,5 fois plus élevés chez les bisexuels. Cette tendance demeurait vraie même lorsque l'on tenait compte d'autres facteurs, comme l'âge, le sexe et le revenu.

### La plupart des crimes de violence sont commis sans arme

Lorsque l'on examine les taux de victimisation avec violence, il est également important d'évaluer la nature et les caractéristiques des infractions.

En 2004, près de sept crimes de violence sur 10 ont été commis sans arme. Parmi les différents types de crimes de violence, les vols qualifiés étaient les plus susceptibles d'impliquer l'utilisation ou la présence d'une arme (45 %). Dans le cas des agressions sexuelles, la vaste majorité (91 %) des infractions ont été commises sans arme.

### Graphique 2 Un plus grand nombre d'affaires de violence entraînent des blessures en 2004



Dans l'ensemble, il n'y a pas eu de variation significative en ce qui concerne la présence ou l'utilisation d'une arme dans les affaires de violence entre les deux périodes d'enquête, mais un pourcentage plus élevé d'affaires de violence ont donné lieu à une blessure physique pour la victime. En 2004, dans le quart des crimes de violence, la victime a été blessée, comparativement à 18 % des crimes en 1999.

### Les taux de signalement à la police demeurent stables

Les taux de signalement de crimes de violence à la police sont demeurés stables entre 1999 et 2004. En 1999, 31 % des affaires de violence ont été signalées à la police, comparativement à 33 % des affaires en 2004. Cet écart n'était pas statistiquement significatif.

<sup>E</sup> À utiliser avec prudence

**Note :** Exclut les incidents d'agression sexuelle et de voies de fait entre conjoints.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale 2004.

La gravité de l'infraction, la blessure de la victime, la présence d'une arme et l'obligation pour la victime de s'absenter de son activité principale étaient autant de facteurs qui avaient tendance à accroître les taux de signalement des crimes de violence à la police. Par exemple, en 2004, les taux de signalement à la police étaient 1,5 fois supérieurs lorsque la victime avait été blessée (47 % contre 28 %), et plus du double pour les infractions à main armée comparativement aux infractions sans arme (53 % contre 25 %).

À l'instar des résultats de l'enquête de 1999, l'enquête de 2004 révèle que les affaires de violence étaient plus susceptibles de se produire dans un lieu commercial ou un établissement public (38 %), puis dans la rue ou un autre lieu public (26 %), au domicile de la victime (19 %) ou dans une autre résidence privée (10 %).

### **Les affaires de violence sont souvent liées à la consommation d'alcool ou de drogue de l'agresseur**

Selon l'ESG de 2004, dans un peu plus de la moitié (52 %) des affaires de violence, la victime estimait que le crime était lié à la consommation d'alcool ou de drogue de l'agresseur, soit une hausse par rapport à la proportion de 43 % des affaires de violence déclarées dans l'ESG de 1999. La consommation d'alcool ou de drogue par l'agresseur était semblable pour tous les types d'affaires de violence, de 48 % pour les agressions sexuelles à 55 % pour les voies de fait.

### **Les victimes de crimes de violence sont plus portées à rechercher le soutien d'amis ou de voisins**

Selon l'ESG de 2004, les victimes ont cherché de l'aide auprès d'un organisme d'aide officiel, comme un conseiller, un centre communautaire ou familial, un service d'aide aux victimes, un centre de crise ou une ligne d'aide dans 9 % des victimisations avec violence.

La plupart des victimes ont eu recours à des sources informelles de soutien pour les aider à composer avec leur expérience de victimisation (90 %). Les victimes étaient plus susceptibles de s'adresser à un ami ou à un voisin (74 %) ou à un membre de la famille (60 %). Ces résultats étaient semblables à ceux de l'enquête de 1999.

## Références

Beauchamp, D. 2008 « L'orientation sexuelle et la victimisation, 2004 » - Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique. 85F0033M – n° 16, Ottawa.

Besserer, S. et Trainor, C. 2000. « La victimisation criminelle au Canada, 1999 ». Juristat Vol. 20 n° 10, Statistique Canada, 85-002-XPF, Ottawa.

Gannon, M. et Mihorean, K. 2005. « La victimisation criminelle au Canada, 2004 » Juristat Vol. 25 n° 7, Statistique Canada, 85-002-XIF, Ottawa.

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 par téléphone : 613-951-5979 ou par courriel à [sasd-dssea@statcan.ca](mailto:sasd-dssea@statcan.ca).

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :  
Service de renseignements 1-800-263-1136

---

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

---

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Bientôt disponible...

Tous les jeudis, de juin à septembre, l'Enquête sociale générale publiera son nouveau périodique *Quelques faits*. Consultez *Le quotidien* de Statistique Canada, les jeudis pour obtenir de l'information sur la satisfaction à l'égard de la vie, la retraite, l'Internet, les horaires surchargés, la famille et plus encore.